

Table des matières

SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	9

Première partie

La notion d'assistance dans l'élaboration d'un acte juridique

Titre premier – L'assistance, essai d'une typologie

Chapitre 1^{er} – L'assistance « habilitante »	39
Section 1 – Le champ d'application limité de l'assistance « habilitante » ...	39
I. <i>L'assistance « habilitante », un remède à une capacité imparfaite d'exercice</i> ..	40
A. Un remède à la capacité partielle du majeur protégé	41
B. Un remède à la capacité progressive du mineur	46
II. <i>L'assistance « habilitante », un remède à une aptitude insuffisante à exercer un pouvoir</i>	49
A. L'ouverture d'une procédure collective limitant les pouvoirs de gestion du chef d'entreprise	50
B. L'assistance « habilitante », un remède intermédiaire apporté par l'administrateur judiciaire	51
Section 2 – Le sort particulier de l'acte souscrit sans l'assistance requise ...	53
I. <i>La nullité relative en matière de protection des personnes frappées d'une capacité d'exercice imparfaite</i>	53
II. <i>L'inopposabilité dans le cadre des entreprises en difficulté</i>	55
Chapitre 2nd – L'assistance « facilitante »	61
Section 1 – Les manifestations de l'assistance « facilitante »	61
I. <i>L'assistance « facilitante », une faculté offerte par la loi</i>	61
A. La reconnaissance de la faculté d'assistance	62
B. La connaissance de la faculté d'assistance	66

II. <i>L'assistance « facilitante », expression de la liberté individuelle</i>	72
Section 2 – L'exercice de l'assistance « facilitante » :	
un choix pour l'assisté	75
I. <i>La possibilité d'être assisté</i>	76
II. <i>La « fausse » possibilité de ne pas être assisté ?</i>	78
Conclusion du Titre premier	82
Titre second – L'assistance, une notion substantielle unitaire	
Chapitre 1^{er} – « Être avec » l'assisté	85
Section 1 – Être aux côtés de	85
I. <i>La présence de l'assistant aux côtés de l'assisté, une exigence mal légitimée</i> ..	85
A. Une exigence diversement relevée	85
B. Une exigence aisément contestée	88
II. <i>La présence de l'assistant aux côtés de l'assisté, une exigence à renforcer</i> ...	92
A. Les raisons	92
B. Les moyens	96
Section 2 – Être du côté de	97
I. <i>L'assistance, une notion incompatible avec la protection de plusieurs intérêts à l'acte juridique envisagé par l'assisté</i>	98
A. L'assistance, une notion exclusive d'un intérêt pour l'assistant à l'acte juridique projeté	98
B. L'assistance, une notion traduisant un parti pris pour l'assisté	107
II. <i>L'assistance, une notion compatible avec l'existence d'un intérêt pour l'assistant à l'activité d'assistance</i>	113
A. Assistance à titre onéreux et intérêt de l'assistant	113
B. Assistance à titre gratuit et intérêt de l'assistant	115
Chapitre 2nd – « Agir avec » l'assisté	119
Section 1 – L'assistance, antithèse de la représentation	119
I. <i>Les éléments de rapprochement entre assistance et représentation</i>	120
A. L'assistance, un « être avec » susceptible de caractériser la représentation	120
B. L'identité des personnes en charge des missions d'assistance et de représentation	125
II. <i>La singularité de l'assistance face à la représentation</i>	126
A. L'assistance marquée par l'absence de substitution	127
B. Les enjeux liés à l'absence de substitution	130
Section 2 – L'assistance, une aide originale à l'expression de la volonté par l'assisté	133
I. <i>L'assistance, une aide caractérisée à l'expression de la volonté</i>	133
A. Une aide protectrice	134
B. Une aide influente	139

II. <i>L'assistance, une aide graduée à la décision</i>	150
A. Les degrés d'assistance	150
B. L'absence d'incidence sur la qualité de tiers de l'assistant	155
Conclusion du Titre second et de la Première partie	160

Seconde partie

Le régime de l'assistance dans l'élaboration d'un acte juridique

Titre premier – Le déploiement de l'assistance entre l'assisté et l'assistant

Chapitre 1^{er} – La mise en place de la relation d'assistance 167

Section 1 – La nature variable de la relation d'assistance 167

I. *L'assistance de nature extracontractuelle* 167

A. Les éléments équivoques dans la reconnaissance
d'une gestion d'affaires 169

B. Le refus d'établir une gestion des affaires de l'assisté par l'assistant 170

II. *L'assistance de nature contractuelle* 172

A. L'absence d'obstacle à la qualification
d'une relation contractuelle entre l'assisté et l'assistant 173

B. La recherche délicate d'identification du contrat d'assistance 176

Section 2 – La confiance personnelle, fondement du rôle de l'assisté dans le choix de l'assistant 181

I. *La confiance personnelle, prérequis de l'assistance* 181

A. Une confiance induite de la nature de la mission d'assistance 182

B. Une confiance déduite des effets de la mission d'assistance 183

II. *La confiance personnelle, fondement du rôle de l'assisté dans le choix de l'assistant* 186

A. Un rôle incontestablement reconnu 187

B. Un rôle nécessairement variable 196

Chapitre 2nd – La mise en cause, par l'assisté, de la responsabilité civile de l'assistant 205

Section 1 – Les incertitudes contestables du droit positif 205

I. *Les arguments raisonnablement invoqués* 206

A. Les arguments liés au contexte d'intervention de l'assistant 206

B. Les arguments tenant au rôle de l'assistant 207

II. *Les critiques légitimement formulées* 209

A. L'absence d'harmonie contextuelle, une fausse difficulté 209

B. Le rôle limité de l'assistant déjoué par une place privilégiée,
source de risques pour l'assisté 211

Section 2 – L'encadrement proposé : un équilibre à trouver	219
I. <i>La consécration d'obligations communes pesant sur l'assistant</i>	219
A. L'obligation inhérente à l'assistance : la protection de l'assisté	219
B. L'obligation consécutive à l'assistance : le respect de la confidentialité ..	227
II. <i>L'ajustement de la responsabilité civile de l'assistant vis-à-vis de l'assisté</i>	232
A. L'appréciation différenciée de la faute selon le statut de l'assistant :	
l'exigence d'une défaillance aggravée	233
B. La prise en compte des comportements des autres protagonistes :	
la réception d'une défaillance justifiée	240
Conclusion du Titre premier	245

**Titre second – Le rayonnement de l'assistance
au-delà de la relation entre l'assisté et l'assistant**

**Chapitre 1^{er} – L'incidence de l'assistance
sur la validité de l'acte juridique**

Section 1 – L'efficacité limitée de l'assistance dans la protection du consentement de l'assisté	250
I. <i>Le consentement de l'assisté inexistant malgré l'assistance</i>	250
II. <i>Le consentement de l'assisté vicié malgré l'assistance</i>	253
A. Le consentement de l'assisté vicié par l'exercice d'une violence	253
B. Le consentement de l'assisté vicié en raison d'une erreur commise	257
Section 2 – Les risques manifestes de l'assistance pour le consentement de l'assisté	265
I. <i>Le dol de l'assistant à l'égard de l'assisté</i>	266
A. Le dol de l'assistant <i>de lege lata</i>	266
B. Le dol de l'assistant <i>de lege ferenda</i>	271
II. <i>L'exploitation de la faiblesse de l'assisté par l'assistant</i>	277
A. Un vice appréhendé <i>de lege lata</i>	277
B. Un vice à consacrer <i>de lege ferenda</i>	279

Chapitre 2nd – Les conséquences de l'assistance sur les tiers

Section 1 – L'incidence sur la responsabilité des tiers à l'égard de l'assisté ...	285
I. <i>L'absence d'effet direct de l'assistance sur le principe de responsabilité des tiers envers l'assisté</i>	286
A. L'incidence variable de l'assistance sur l'obligation d'information et de conseil	287
B. L'incidence critiquable de l'assistance sur l'obligation d'information et de conseil	291
II. <i>L'effet indirect de l'assistance sur l'étendue de la responsabilité des tiers à l'égard de l'assisté</i>	293
A. L'incidence certaine de l'assistance fautive	293
B. L'incidence incertaine de l'assistance non fautive	294

Section 2 – La mise en cause de la responsabilité civile de l'assistant par les tiers	296
I. <i>L'absence de responsabilité de l'assistant du fait de l'assisté</i>	297
II. <i>La responsabilité du seul fait personnel de l'assistant</i>	300
Conclusion du Titre second et de la Seconde partie	305
CONCLUSION GÉNÉRALE	307
BIBLIOGRAPHIE	309
INDEX	333